

Laura Pelletier, CSST Photos : Denis Bernier

Cet article a été publié dans *Prévention au travail* - Printemps 2014 et reproduit intégralement avec l'autorisation de la CSST.

Cherchez l'erreur au CPE !

C'est l'heure du conte ! Les bouts de chou et Catherine attendent que Marie-Hélène ait changé la couche de Loïc pour commencer le récit. Marie-Hélène veut faire le changement en vitesse, pour ne pas que les petits s'impatientent. Occupées à assurer la sécurité des enfants, les éducatrices des services de garde oublient parfois de penser à la leur. Notre équipe a glissé plusieurs erreurs qui en témoignent dans ce scénario. **Pouvez-vous les repérer ?**





PÊL-E-MÊL-E



Les erreurs

1. Marie-Hélène soulève Loïc à bout de bras pour changer sa couche. Plusieurs enfants et plusieurs couches par jour, ça fait beaucoup !
2. Où est passé le marchepied ? Avec tout cet encombrement, on ne le voit plus !
3. Catherine est assise au sol, sans appui pour le dos, pour raconter l'histoire aux enfants. Ce n'est sûrement pas une position confortable...
4. Marie-Hélène porte un long collier que Loïc s'amuse à agripper. Catherine, quant à elle, porte un foulard et de grosses boucles d'oreilles. Cette coquetterie présente bien des risques !
5. Catherine porte des sandales. Est-ce vraiment la chaussure appropriée pour travailler dans un service de garde ?
6. Sur la table à langer, une collation attend les petits. Mais de l'autre côté du matelas, il y a une couche souillée. Pas très appétissant !
7. Le sol est encombré. Catherine, Marie-Hélène et les enfants risquent de chuter. Aïe !

Les corrections

De nombreux équipements, des changements dans les méthodes de travail et un réaménagement des lieux permettent de rendre l'environnement de travail des éducatrices plus sécuritaire. L'installation d'une table à langer face au groupe permet à l'éducatrice de voir les autres enfants sans se retourner en torsion. La présence d'un marchepied évite à l'éducatrice de soulever l'enfant. Ce dernier sera capable de monter sur la table à langer, à condition bien sûr que le marchepied soit dégagé. L'emplacement du marchepied permet également à l'éducatrice de conserver une bonne posture durant le changement de couche. Elle évitera ainsi les malaises et les douleurs au dos. Même si l'utilisation du marchepied prend quelques secondes de plus, elle permet de développer la motricité de l'enfant. Une fois l'utilisation du marchepied terminée, l'équipement se glisse sous la table à langer. Une petite porte avec verrou empêche les autres enfants d'y monter pendant le changement de couche ou sans la surveillance de l'éducatrice.

Au lieu de s'asseoir par terre, l'éducatrice et l'aide-éducatrice utiliseront un siège avec dossier ajustable. Ce siège rembourré conçu pour aller directement sur le sol offre un support au dos, ce qui élimine la fatigue et améliore la posture. Par ailleurs, il est fortement recommandé que les éducatrices ne portent ni foulard, ni bijoux et qu'elles aient des souliers fermés qui protègent bien les pieds et assurent une stabilité de la cheville.

La table à langer sert uniquement aux changements de couches, bien rangées dans l'étagère. La nourriture est gardée loin de la table à langer pour éviter la contamination. De plus, après avoir changé la couche, l'éducatrice doit désinfecter cette surface et se laver les mains pour contrôler les risques de transmission des infections.

Quant aux jouets, il est préférable d'éviter qu'ils encombrent le sol. Il faut également préserver des espaces de circulation dégagés.

Finalement, pour réduire le bruit, des tuiles acoustiques peuvent être installées au plafond des différents locaux des services de garde. Elles réduisent la réverbération dans le local et le niveau de bruit, diminuant ainsi le stress et la fatigue auditive.





Utiliser un chariot est une bonne solution lorsqu'il n'y a pas de deuxième comptoir réservé au repas, comme c'est parfois le cas pour les groupes d'enfants de dix-huit mois et plus. Il fournit de l'espace pour déposer la nourriture et préparer les assiettes. Il peut ensuite être retiré facilement de la pièce.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le CPE Miel et Melon de Saint-Amable et sa directrice adjointe, Louise Gendron. Nous remercions également nos figurants, Marie-Hélène Bousquet et Catherine Perron, éducatrices, ainsi qu'Antoine, Édouard, Ethan et Loïc.

Notre personne-ressource : Louise Morissette, conseillère à l'ASSTSAS.

Coordination : Louise Girard, Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat de la CSST.



POUR EN SAVOIR PLUS !

La prévention, pas à pas. Guide d'animation en santé et en sécurité du travail à l'intention des centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance, CSST. DC200-1027.

Sans pépins : vol. 14, n° 2, 2012 ; vol. 11, n° 2, 2009 ; vol. 10, n° 3, 2008. Tous les numéros *Sans pépins* sont téléchargeables gratuitement (www.asstsas.qc.ca/publications/nos-revues/sans-pepins.html).

CHERCHEZ L'ERREUR INTERACTIFS. Visitez-nous en ligne (www.cherchezlerreur.ca).